



**L'HONORABLE CHANTAL CHATELAIN
JUGE À LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC**

Palais de justice de Joliette, 200, rue Saint-Marc, bureau R-210, Joliette (Québec) J6E 8C2
Téléphone : (450) 752-2082 – Télécopie : (450) 902-3169
chantal.chatelain@judex.qc.ca

**COMMUNIQUÉ PUBLIC ET AVIS AUX MEMBRES DU BARREAU
JOURS DE PRATIQUE CIVILE ET FAMILIALE**

Joliette, le 8 mai 2026

Conformément aux Directives de la Cour supérieure du Québec pour le district de Joliette, les jours de pratique civile et familiale se tiennent habituellement les jeudis dans le district de Joliette.

Or, vu la tenue des assemblées divisionnaire et annuelle de la Cour les jeudis 28 mai et 15 octobre 2026, il n'y aura pas de pratique civile ou familiale à ces dates.

Ainsi, de façon exceptionnelle, les journées de pratique lors de ces deux semaines se tiendront le **mardi 26 mai 2026** (à la place du 28 mai) et le **mardi 13 octobre 2026** (à la place du 15 octobre).

Je rappelle à tous les intervenants (avocats, stagiaires, adjointes, techniciens juridiques, parties non représentées par avocats, etc.) l'importance de prendre connaissance des Directives de la Cour supérieure du Québec disponibles sur le site Internet de la Cour supérieure, soit :

- les [Directives et annexes pour les districts de la division de Montréal](#); et
- les [Directives et annexes du district de Joliette](#).

Cordialement,

Chantal Chatelain, j.c.s.
Juge coordonnatrice, Cour supérieure
District de Joliette